



## EXTRAIT N°42/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la convocation :  
Le 16 mars 2021

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33  
En début de séance :  
Présents 26  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 3

**En cours de Séance :**  
Présents 28  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1<sup>er</sup> adjoint ;

*PRESENTS* : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. RETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

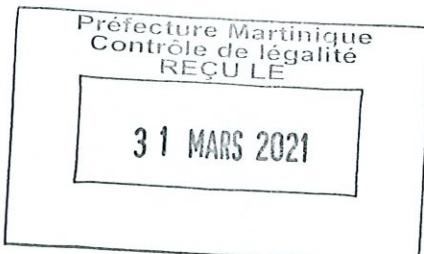
*ABSENTS EXCUSES* : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.

*ABSENTS NON EXCUSES* : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.



**BUDGET PRINCIPAL  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT  
DE L'EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la balance de l'exercice 2020 visée par le percepteur
- Considérant que l'excédent constaté s'établit ainsi qu'il suit :

1) Résultat fonctionnement de l'exercice de 2020 :	2 826 825,34 €
2) Résultat reporté de l'exercice 2019 :	449 222,66 €
3) Résultat cumulé :	3 276 048,00 €
4) Résultat d'investissement de l'exercice de 2020 :	833 074,25 €
5) Résultat d'investissement reporté 2019 :	- 359 149,88 €
6) Excédent de financement cumulé 2020	473 924,37 €
7) Dépenses engagées non mandatées	741 236,57 €
8) Recettes restant à réaliser :	902 742,09 €
9) Excédent de financement cumulé 2020 global	635 429,89 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,

**DECIDENT, à l'unanimité**

**D'AFFECTER** à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 3 050 000 € (recette d'investissement)

**DE REPORTER** aux articles

- 002 « résultat de fonctionnement reporté » de la section fonctionnement la somme de 226 048,00 € (recette de fonctionnement)
- 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de 473 924,37 € (recette d'investissement)

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le  
Publié le

